



Camp d'été 2019

Le Patro fête ses 110 ans
en musique !



LIVRET DES PARENTS

Mot de la coordonnatrice

Chers parents,

C'est avec plaisir que je reviens dans l'univers des camps de jour cet été. Je possède plus de 15 années d'expérience au Patro et avec les enfants de 0 à 17 ans. Cet été, votre enfant sera amené à développer son côté imaginaire à travers notre thème: la musique. Il est primordial pour moi de m'assurer que chaque enfant s'amuse et trouve sa place dans notre camp de jour et qu'il retournera à la maison avec le plus gros des sourires. Je vous invite donc, tout au long de l'été, à me communiquer vos besoins, vos demandes ou vos commentaires.

Amélie Croteau,
Adjointe des loisirs

T. 514 273-8535, poste 249

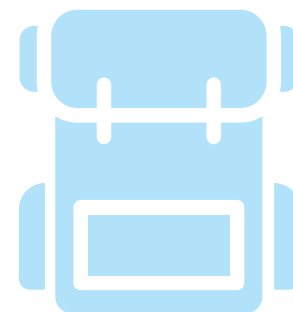
Courriel: adjointloisirs@patroleprevost.qc.ca



LA TROUSSE DU SAC À DOS

OBLIGATOIRE

Pour assurer le bon fonctionnement des groupes et afin que votre enfant passe un bel été, il devra avoir en sa possession chaque jour:



Maillot de bain, serviette et bonnet de bain

Les enfants vont chaque jour à la piscine, le bonnet de bain est fourni par le Patro.



Deux collations

Même si votre enfant est inscrit au service de boîtes à lunch.



Crème solaire

SVP mettre la première couche de crème solaire à la maison.



Lunch complet et froid

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de boîtes à lunch.

Bouteille d'eau



Casquette ou chapeau

Une casquette est fournie par le Patro.



Souliers de course

Les sandales qui ne couvrent pas les orteils sont strictement interdites.

Jeux

Aucun jeu ou objet personnel



HORAIRE TYPE

7 h - 8 h 45	Service de garde dans les gyms 1-2 (payant)
9 h - 9 h 15	Accueil
9 h 30 - 9 h 50	Rassemblement
10 h - 11 h	Période 1
11 h - 12 h	Période 2
12 h - 13 h	Dîner
13 h - 14 h	Période 3
14 h - 15 h	Période 4
15 h - 15 h 30	Rassemblement
15 h 30	Départ
15 h 30 - 18 h	Service de garde dans les gyms 1-2 (payant)



Prenez note que si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, celui-ci ne peut rester seul avant l'heure d'ouverture du camp ou après la fin du camp. Il doit être impérativement accompagné d'un adulte.



Activités typiques du camp de jour

Le camp régulier du Patro propose une variété d'activités à votre enfant. Il participera notamment à des périodes de sport en gymnase et à l'extérieur, à un bricolage thématique, à une activité de découverte, à des activités spéciales ainsi qu'à une panoplie de jeux.

ABSENCE - RETARD - DÉPART

Absence

En cas d'absence de votre enfant, veuillez communiquer avec nous au 514 273-8535, poste 0. Si vous tombez sur notre boîte vocale, merci de nous laisser le nom complet de votre enfant, le nom de son moniteur, la date et la raison de l'absence.

Retard

Si votre enfant arrive au camp après 9h30, veuillez vous présenter à l'un de nos accueils. En fin de journée, pour les jeunes qui ne sont pas inscrits au service de garde, les départs se font entre 15h30 et 15h45. Après cette heure, des frais de 5\$ par enfant vous seront chargés pour chaque tranche de 15 minutes additionnelles.

Départ hâtif

Pour les départs hâtifs, prévenez le moniteur de votre enfant le matin même ou laissez un message sur notre boîte vocale en indiquant le nom complet de votre enfant, le nom de son moniteur, ainsi que l'heure et la date à laquelle vous allez venir le chercher.

Autre personne autorisée à venir chercher votre enfant

Si une autre personne que le parent ou le tuteur doit venir chercher l'enfant, prévenez le moniteur de votre enfant (le matin même) ou laissez un message sur notre boîte vocale en indiquant le nom de la personne que vous autorisez à venir chercher votre enfant.



Prenez note qu'il n'y aura pas de départ d'enfant durant le rassemblement de l'après-midi. Vous devrez attendre la fin du rassemblement pour récupérer votre enfant.

ASSURANCES ET VOLS

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Nous vous recommandons d'identifier les objets de vos enfants et de laisser argent et objets de valeur à la maison. Prendre note qu'un bac d'objets perdus se trouve à l'entrée des gymnases.

Dans le cas où un enfant se blesserait ou souffrirait d'un malaise lors du déroulement des activités, le Patro Le Prevost prodiguera les premiers soins nécessaires (selon les normes de sécurité en vigueur). Toutefois, les frais liés à d'autres impératifs (transport en ambulance, etc.) seront défrayés par les parents ou tuteurs de l'enfant. Il vous est donc fortement recommandé de vous munir d'une police d'assurance.

ALLERGIES - LUNCHS - COLLATIONS



Plusieurs des enfants que nous accueillons souffrent d'allergies sévères. Les collations et lunchs contenant des **arachides et des noix** sont donc **interdits**.

Si votre enfant souffre d'une allergie et qu'il possède un auto-injecteur EpiPen, il doit l'avoir à portée de main en tout temps. Autrement, il pourrait se voir refuser l'accès au camp de jour.

Prenez note également que le personnel du camp de jour ne forcera pas votre enfant à manger si celui-ci mentionne qu'il n'a pas faim.

DEMANDES D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Pour toute demande d'information ou pour nous faire part d'un commentaire, laissez-nous un message et vos coordonnées au 514 273-8535, poste 249. Nous communiquerons avec vous dans les plus brefs délais.

POLITIQUE DE RETARDS

L'horaire des groupes du camp de jour se termine à 15h30. Une pénalité de retard de 5\$ par tranche de 10 minutes devra être déboursée à partir de 15h45, puisque les enfants devront se joindre aux groupes du service de garde.

STATIONNEMENTS EXTÉRIEURS

Les stationnements du Patro Le Prevost étant quelque peu étroits et pour éviter tout incident, nous vous demandons de stationner seulement dans les zones conçues à cet effet. Toute personne stationnée dans une zone illégale verra sa voiture remorquée à ses frais. Enfin, nous vous remercions de faire preuve de civisme en tout temps dans nos stationnements.

BONNETS DE BAIN

Pour favoriser un accès sécuritaire aux enfants de notre camp de jour, notre équipe aquatique procèdera à une évaluation de l'autonomie de nage de ces derniers. Après cette évaluation, les enfants ne sachant pas nager seront dirigés vers la pataugeoire de la piscine avec un bonnet de bain de couleur ROYAL pour assurer leur sécurité.

CHANDAIL DU CAMP DE JOUR

Pour leur sécurité, il est obligatoire que les enfants portent le chandail du camp de jour lors des sorties, puisqu'il est ainsi plus facile pour nos moniteurs de repérer les enfants sur les différents sites.

Les chandails à l'effigie du camp de jour seront remis dans les premiers jours du camp de votre enfant.

Nous vous suggérons fortement d'inscrire le prénom et le nom de votre enfant sur l'étiquette du chandail comme pour tous les autres effets personnels. Cette mesure préventive réduit considérablement les chances de perdre le chandail et devoir en racheter un en cours de saison.

RECONNAÎTRE NOTRE ÉQUIPE

Tous nos moniteurs porteront un chandail bleu-vert identifié moniteur et les coordonnateurs du camp auront un chandail noir identifié animation. Vous pourrez ainsi les reconnaître facilement.

ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions de le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants. Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifie au cours de la journée, les parents seront immédiatement avisés par téléphone.

MÉDICAMENTS

Dans le cas où un moniteur doit accompagner un enfant pour la prise d'un médicament, quel qu'il soit, le parent doit obligatoirement remplir et signer le «Formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament». Aucun médicament ne sera administré par un moniteur ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite.

SORTIES ET ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Lors de l'inscription de votre enfant au camp de jour vous acceptez du même fait la programmation d'activités et les sorties. Veuillez prendre note que si vous ne voulez pas que votre enfant participe à la sortie, vous devrez le garder à la maison.

Il est de votre responsabilité de respecter les heures de départ et d'arrivée (voir page suivante).

LES SORTIES

Lors des journées de sorties, si votre enfant arrive en retard, vous devrez le garder à la maison.

Semaine 3 - Jeudi 11 juillet

Centre des sciences

 **Départ:** 09h30 (départ de l'autobus) - **Retour:** 15h30

 **À apporter:** ✓ Crème solaire, bouteille d'eau, lunch froid.

Semaine 4 - Jeudi 18 juillet

Surprise!

 **Départ:** Horaire normal

 **À apporter:** ✓ Crème solaire, bouteille d'eau, lunch froid.

Semaine 5 - Jeudi 25 juillet

Village du père Noël

 **Départ:** 09h00 - **Retour:** 16h

 **À apporter:** ✓ Crème solaire, maillot de bain, serviette, lunch froid, bouteille d'eau.

Semaine 5 - Jeudi 25 juillet

Bowling au Quilles G Plus

Groupes: Jalapeño, Sept, Tornade

 **Départ:** Horaire normal

 **À apporter:** ✓ Crème solaire, bouteille d'eau, lunch froid.

Semaine 6 - Jeudi 1 août

Plage Saint-Zotique

 **Départ:** 09h30 (départ de l'autobus) - **Retour:** 16h

 **À apporter:** ✓ Crème solaire, maillot de bain, serviette, lunch froid, bouteille d'eau.

Semaine 7 - Jeudi 8 août

Futuropolis

 **Départ:** Horaire normal

 **À apporter:** ✓ Paire de bas, crème solaire, lunch froid, bouteille d'eau.

Semaine 7 - Jeudi 8 août

La Ronde

Groupes: Jalapeño, Sept, Tornade

 **Départ:** 09h00 - **Retour:** 16h

 **À apporter:** ✓ Crème solaire, bouteille d'eau, lunch froid.

Semaine 8 - Mercredi 14 août

Fête des enfants

 **Départ:** 09h30 (départ de l'autobus) - **Retour:** 15h30

 **À apporter:** ✓ Crème solaire, bouteille d'eau, lunch froid.

LA TRADITIONNELLE ENQUÊTE SUR LES POUX !



Tout comme dans le milieu scolaire, nous sommes à l'occasion, victimes de la visite des poux. Pour les enrayer, nous avons créé une escouade anti-poux. Ce message est donc pour vous aviser que lors de la première semaine du camp de jour, l'équipe de coordination enfilera ses gants blancs pour jeter un coup d'œil au cuir chevelu de votre enfant. Selon les procédures du Patro Le Prevost, si nous trouvons des lentes ou des poux sur le cuir chevelu d'un enfant, il sera retiré du groupe et un coordonnateur adjoint

communiquera avec vous. Nous sommes conscients des inconvénients que cela peut vous causer, mais nous ne pouvons prendre le risque d'une contamination, particulièrement lorsque des centaines d'enfants fréquentent le camp.

Afin de réduire les risques de passage des poux, nous vous suggérons fortement d'attacher les cheveux de votre enfant.

Si vous trouvez des lentes ou des poux dans la chevelure de votre enfant **SVP Informez immédiatement l'équipe du Patro Le Prevost** et les personnes ayant été en contact avec votre enfant.

CODE DE VIE DES JEUNES ET MESURES DISCIPLINAIRES

Chaque jeune qui participe aux activités du Patro Le Prevost est en droit d'avoir un milieu de vie éducatif et sécuritaire, dans un esprit de joie et de bonne humeur. Aucun enfant ne doit être intimidé par la présence et le comportement d'autres jeunes.

De plus, notre équipe d'animation est préparée à encadrer les groupes avec dynamisme. Par conséquent, nous nous attendons à ce que chaque jeune participe de façon active et animée à l'intérieur d'un groupe. Dans le but de construire ensemble ce milieu de vie sain et sécuritaire, nous vous présentons notre code de vie.

1- PATRO = GROUPE

Toute l'animation du Patro est organisée en fonction de la vie en groupe. Chaque jeune doit demeurer avec son groupe et demander une permission pour en sortir (toilette, boire, aller chercher son sac à dos, etc.). De plus, chaque jeune se doit d'avoir avec lui tout son matériel requis pour passer une bonne journée à l'intérieur du groupe.

2 - PATRO = RESPECT

Respect des moniteurs : chaque jeune doit respect et politesse envers l'équipe d'animation.

Respect des autres jeunes : chaque jeune doit respect et politesse envers les autres jeunes.

Respect du matériel : chaque jeune est appelé à développer son sens des responsabilités en respectant le matériel qu'on met à sa disposition. Si un jeune endommage un jeu ou un équipement intentionnellement ou par négligence (vitre, porte, jeu, chaise, etc..), vous devrez en assumer une partie des coûts.

3 - PATRO = NON-VIOLENCE

- ✓ Aucun tirailage, même pour jouer
- ✓ Aucune violence physique
- ✓ Aucune mauvaise parole dans le dos d'une personne
- ✓ Aucune violence verbale (intimidation)

4 - PATRO = BON LANGAGE

Chaque jeune s'exprime en utilisant un langage qui exclut les mots vulgaires et grossiers.

LES ÉTAPES D'AVERTISSEMENT

1^{ère} étape

Le jeune est informé par son moniteur de sa mauvaise conduite qui est continue.

2^e étape

Le jeune n'a pas changé son comportement et le moniteur en informe le coordonnateur adjoint du groupe. Celui-ci intervient auprès de l'enfant et fait un suivi au parent en fin de journée afin de lui faire part du comportement de son enfant. Le coordonnateur adjoint conserve un rapport écrit de l'intervention qu'il a effectuée auprès de l'enfant.

3^e étape

Le jeune est retiré du groupe pour aller dans un local de réflexion en présence du coordonnateur adjoint et ce dernier informe les parents en leur remettant un avis écrit. Le coordonnateur adjoint conserve un autre rapport écrit de l'intervention. Temps de réflexion, lettre ou dessin d'excuse, demande de pardon et réintégration dans le groupe seront faites pendant la réflexion. L'avis écrit stipule aux parents qu'une suspension de 1 à 3 jours sera donnée (non créditée aux parents) si le geste se reproduit à nouveau.

4^e étape

Le coordonnateur fait un avis disciplinaire et le remet au coordonnateur adjoint du camp de jour. Celui-ci signe le document et le remet au moniteur. Ce dernier communique avec les parents et remet une copie de l'avis disciplinaire. Une suspension de 1 à 3 jours est donnée (non créditée aux parents). Au retour du jeune, le coordonnateur et le coordonnateur adjoint rencontrent l'enfant avec un parent pour établir les règles à suivre afin que le geste ne se reproduise pas.

5^e étape

S'il n'y a pas de changement de comportement suite à la suspension, le coordonnateur du camp procède au renvoi du jeune pour le reste de la saison.

Gradation

Les sanctions peuvent passer d'une étape à l'autre, selon la gravité de la situation. À titre d'exemple, une bataille violente menant à des blessures, une consommation de substances illégales, du taxage ou une agression, peuvent mener à un renvoi immédiat avec l'autorisation du coordonnateur.



Patro
Le Prevost

ENTRAÏDE • LOISIR • ACTION COMMUNAUTAIRE

☎ 514 273-8535, poste 0

✉ info@patroleprevost.qc.ca

🏠 7355, av. Christophe-Colomb Montréal (QC) H2R 2S5

📍 www.patroleprevost.qc.ca